

PROVINCE DE QUÉBEC

CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 12 novembre 2010, à 7 h, à la salle du conseil municipal, située au 325, chemin du Hibou.

ÉTAIENT PRÉSENTS :           Madame Marie-Eve D'Ascola  
  Madame Edith Coulombe  
  Madame Julie Plamondon  
  Monsieur François Du Sablon  
  Madame Lisa Kennedy  
  Monsieur Louis-Antoine Gagné

Formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Miller, maire.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim monsieur Michel Chatigny est également présent.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dossier de la directrice générale – acceptation du « reçu-quittance et transaction »;
4. Adoption du règlement numéro 10-633 – régissant les conditions de travail du personnel cadre de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury;
5. Établissement de l'ancienneté de certains cadres en fonction de l'expérience pertinente acquise avant la date d'embauche pour les fins de calcul du nombre de journées de vacances en 2011 et les années suivantes;
6. Immobilisations 2010 – autorisation d'achat de deux abris d'hiver pour les entrées de l'agrandissement du complexe municipal;
7. Période de questions;
8. Levée de l'assemblée.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 7 h 09, monsieur Robert Miller, maire, déclare l'ouverture de l'assemblée.

Rés.: 371-10

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que chaque membre du conseil a reçu un avis de convocation de la manière prévue au Code municipal et que tous les membres sont présents;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola, appuyée par madame la conseillère Edith Coulombe et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout des dossiers suivants :

- Nomination des représentants de la municipalité responsables de l'administration du règlement de contrôle intérimaire numéro 2010-41;

- Mandat à un notaire et autorisation de signatures – acquisition du lot numéro 4 611 065.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 372-10

**DOSSIER DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – ACCEPTATION DU « RECU-QUITTANCE ET TRANSACTION »**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Antoine Gagné et résolu :

Que le conseil municipal accepte et entérine le document « Reçu-quittance et transaction », y incluant son annexe « A »;

Que le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim soient et sont par les présentes autorisés à signer ledit document pour et au nom des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim confirme que les crédits budgétaires requis pour les dépenses inhérentes à ce dossier sont disponibles.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 373-10

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 10-633 – RÉGISSANT LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL CADRE DE LA MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY**

Considérant qu'une copie du projet de règlement numéro 10-633 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu ledit projet et qu'ils renoncent à sa lecture;

Considérant que l'objet dudit règlement a été précisé;

Considérant que des copies dudit projet de règlement sont disponibles pour consultation par les citoyens présents et ce, dès le début de la séance;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Edith Coulombe, appuyée par monsieur le conseiller François Du Sablon et résolu d'adopter le règlement numéro 10-633 régissant les conditions de travail du personnel cadre de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury comportant huit pages et deux annexes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 374-10

**ÉTABLISSEMENT DE L'ANCIENNETÉ DE CERTAINS CADRES EN FONCTION DE L'EXPÉRIENCE PERTINENTE ACQUISE AVANT LA DATE D'EMBAUCHE POUR LES FINS DE CALCUL DU NOMBRE DE JOURNÉES DE VACANCES EN 2011 ET LES ANNÉES SUIVANTES**

Considérant l'adoption du règlement numéro 10-633 portant sur les conditions de travail du personnel cadre de la municipalité;

Considérant la recommandation de la direction générale concernant la reconnaissance de l'ancienneté de certains cadres, en fonction de l'expérience acquise avant la date d'embauche pour les fins de calcul du nombre de journées de vacances à compter de 2011;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola, appuyée par madame la conseillère Lisa Kennedy et résolu

d'accepter la recommandation de la direction générale à l'égard de l'établissement de l'ancienneté de certains cadres, pour les fins de calcul du nombre de journées de vacances à compter de 2011.

Le tableau faisant partie intégrante de la présente résolution est accepté et sera en application en 2011 pour les cadres inclus dans ledit document.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 375-10

**IMMOBILISATIONS 2010 – AUTORISATION D'ACHAT DE DEUX ABRIS D'HIVER POUR LES ENTRÉES DE L'AGRANDISSEMENT DU COMPLEXE MUNICIPAL**

Considérant le projet d'immobilisation numéro LO-1003 portant sur l'achat d'équipements sportifs pour l'agrandissement du complexe municipal;

Considérant que le bilan financier dudit projet démontre un solde favorable de 13 229 \$ prévu pour la fin de l'exercice financier en cours;

Considérant la recommandation des Services des travaux publics et des loisirs et de la culture portant sur l'achat et l'installation d'abris d'hiver pour les deux entrées de l'agrandissement du complexe municipal;

Considérant les soumissions reçues dans le cadre de ce projet;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Julie Plamondon, appuyée par monsieur le conseiller François Du Salon et résolu que ce conseil :

- Modifie le projet d'immobilisation numéro LO-1003 de façon à inclure l'achat et l'installation de deux abris d'hiver pour l'agrandissement du complexe municipal; et
- Octroie le contrat d'achat et d'installation de deux abris d'hiver au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Piscines et Abris Denis Aubé inc. pour une somme de 3 400 \$ (abris et descente d'escalier principale) et 8 800 \$ (abris et rampe de mobilité réduite), plus les taxes applicables.

Les sommes requises pour ce dossier seront prises à même le projet LO-1003 dont le secrétaire-trésorier par intérim confirme les disponibilités.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 376-10

**NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ RESPONSABLES DE L'ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NUMÉRO 2010-41**

Considérant que le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 2010-41, de la Communauté métropolitaine de Québec en vigueur depuis le 8 novembre 2010, vise à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency;

Considérant que la municipalité doit désigner des responsables de l'administration du RCI 2010-41 ;

Il est en conséquence proposé par monsieur le conseiller François Du Sablon, appuyé par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola et résolu de désigner le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, le conseiller en urbanisme et les inspecteurs en urbanisme et en environnement à titre de fonctionnaires responsables de l'administration du Règlement de contrôle intérimaire numéro 2010-41, de la Communauté métropolitaine de Québec, qui vise à limiter les interventions humaines dans les bassins versants

des prises d'eau de la ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 377-10

**MANDAT À UN NOTAIRE ET AUTORISATION DE SIGNATURES –  
ACQUISITION DU LOT NUMÉRO 4 611 065**

Considérant le protocole d'entente entre la municipalité et le promoteur du Développement des Grands-Ducs;

Considérant le mandat à la notaire Élise Villeneuve pour l'acte notarié dont l'acquisition du lot numéro 4 611 065;

Considérant qu'il faut nommer les signataires autorisés pour la municipalité assurant ainsi la bonne conclusion dudit mandat;

Il est en conséquence proposé par monsieur le conseiller Louis-Antoine Gagné, appuyé par madame la conseillère Edith Coulombe et résolu que ce conseil :

- Mandate la notaire Élise Villeneuve pour l'acte notarié dont l'acquisition du lot numéro 4 611 065;
- Nomme le maire monsieur Robert Miller ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim monsieur Michel Chatigny à signer pour et au nom des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury l'acte notarié précisé précédemment.

Adoptée à l'unanimité.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Robert Miller, maire, invite les citoyens et citoyennes à la période de questions.

Rés. : 378-10

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 7 h 36, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Edith Coulombe, appuyée par monsieur le conseiller François Du Sablon et résolu que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

---

Robert Miller, maire

Je, Robert Miller, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Michel Chatigny, directeur général et  
secrétaire-trésorier par intérim